

Licence Professionnelle Métiers du notariat

Objectifs

L'objectif de la licence professionnelle Métiers du Notariat est de former des techniciens (T1) qui seront dotés à la fois d'une connaissance de la pratique notariale d'un niveau suffisant pour leur permettre d'être rapidement opérationnels au sein des études, et d'une culture juridique de base leur assurant une adaptabilité et des perspectives d'évolution dans la carrière, soit par les acquis de l'expérience, soit par formation complémentaire dans les Instituts des métiers du notariat.

Ce technicien assiste le notaire :

- > Il prépare la rédaction des différents actes soumis à la signature du notaire en sa qualité d'officier public et ministériel. A ce titre, il rassemble les pièces administratives nécessaires et effectue les recherches juridiques requises pour chaque type d'acte. Il surveille ensuite la conformité de procédures, des formalités et des échéances.
- > Il rédige également les actes courants : ventes d'immeubles, états liquidatifs de successions ou de régimes matrimoniaux.
- > Il monte et gère des dossiers peu complexes, il répond à des questions juridiques courantes relatives aux régimes matrimoniaux, au droit des successions, au droit de l'urbanisme, au droit immobilier ainsi qu'au droit des sûretés.
- > Selon les études, il négocie aussi les ventes immobilières et assure la liaison entre les différents interlocuteurs tels les administrations (services d'urbanisme des collectivités locales, conservation des hypothèques, greffe des tribunaux...), les agents immobiliers, les banquiers ou les diagnostiqueurs.

Compétences acquises

- > Mettre en œuvre, dans ses missions de conseil et de rédaction d'actes, le droit des régimes matrimoniaux, des donations et libéralités, des successions, des sûretés, de l'urbanisme, de l'immobilier et de la construction ;
 - > Constituer un dossier et rassembler les pièces nécessaires à l'élaboration d'un acte ;
 - > Vérifier les titres de propriété, les documents cadastraux, les documents d'état civil, le financement, les garanties ;
 - > Analyser un dossier en vue de repérer les problèmes juridiques posés avant transmission au notaire ;
 - > Proposer des solutions juridiques aux problèmes repérés ;
 - > Effectuer des recherches documentaires (législation, jurisprudence, doctrine) à l'appui des solutions proposées en vue de la réalisation d'actes ou de conseil ;
 - > Rédiger un acte authentique en vue de sa signature par le notaire ;
 - > Assurer le suivi d'un dossier et le respect des délais et des procédures ;
 - > Effectuer les formalités en vue de la publication d'un acte ;
 - > Assurer le suivi comptable du dossier ;
 - > Réaliser une liquidation simple de succession ou de régime matrimonial
 - > Taxer les actes rédigés ;
 - > Effectuer une veille juridique ;
 - > Évaluer les biens proposés à la vente en fonction des prix réels pratiqués, des caractéristiques du bien et des diagnostics fournis, et mener à bien la négociation ;
 - > Agir dans le respect des règles d'éthique et de déontologie de la profession notariale.

Conditions d'accès

Bac+2 ou sur validation des acquis de l'expérience (VAE).

Pré requis : L2 en Droit ou AES, DUT carrières juridiques, éventuellement BTS notariat.

Poursuite d'études

La vocation de ce diplôme est l'insertion professionnelle directe.

Insertion professionnelle

Les métiers visés sont principalement celui de technicien du notariat (niveau T1 au sens de la convention collective du notariat), ce qui équivaut à la profession couramment dénommée "Clerc de notaire".

Les titulaires de cette licence professionnelle peuvent aussi s'intégrer dans d'autres professions au sein desquelles les connaissances notariales sont appréciées (banque, assurances ou immobilier).

Infos pratiques

Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES à Brest

Formation accessible en : Contrat de professionnalisation, reprise d'études non financées, formation initiale, formation continue financée

Durée : 1 an

Contacts

Responsable formation : Julien Boisson

Secrétariat pédagogique

Scolarité Droit : Master DPAI // Master DEAM // Licence Professionnelle
 Secrétariat Master 02.98.01.81.59 //// Bureau inscription Master 1 :
 02.98.01.60.89

LP et M2 : scolarite-master2DEG@univ-brest.fr //// M1 : scolarite-droit@univ-brest.fr

Programme

LP Métiers du notariat

Semestre 5

UE-1 Droit patrimonial de la famille	65h
- Droit des biens	20h
- Droit des régimes matrimoniaux	45h
UE-2 Droit immobilier	40h
- Droit immobilier et de la construction	20h
- Droit de l'urbanisme	20h
UE-3 Entreprises et garanties	70h
- Droit des sûretés	20h
- Droit des affaires	35h
- Comptabilité	15h
UE-4 Communication	35h
- Anglais juridique et commercial	20h
- Informatique	15h
UE-5 Remise à niveau en droit et Gestion	30h

Semestre 6

UE-6 Droit patrimonial de la famille	35h
- Droit des successions et des libéralités	45h
UE-7 Droit immobilier	45h
- Vente immobilière	10h
- Aspects techniques de la vente immobilière	35h
UE-8 Pratique notariale	45h
- Fiscalité notariale	20h
- Rôle et responsabilité du notaire	25h
UE-9 Communication	45h
- Anglais juridique et commercial	20h
- Informatique	15h
UE-10 Stage de 12 semaines	
- Stage (mémoire + soutenance)	
UE Projet tutoré	150h
- Projet tutoré (mémoire + soutenance)	

Dernière mise à jour le 06 septembre 2018